



Syndicat Mixte des Transports en Commun
de l'Agglomération Toulousaine

Le Président

Monsieur Etienne GUYOT
Préfet
1 place Saint Etienne
31038 TOULOUSE CEDEX 9

Toulouse, le **27 AOÛT 2021**

Nos réf : DGS/DPAR/NV/NA/2021
Affaire suivie par la Direction Pilotage et Attractivité du Réseau

Objet : Projet de nouvel établissement pénitentiaire sur la commune de Muret

Monsieur le Préfet,


J'ai bien reçu votre courrier daté du 28 juillet 2021 relatif au projet de nouvel établissement pénitentiaire sur la commune de Muret.

Je prends note de l'arrêté de déclaration d'utilité publique dont ce projet fait l'objet et je vous confirme, comme indiqué dans la délibération de TISSEO Collectivités du 23 Septembre 2020 (D.2020.09.23.2.24) que mes services se mettront à votre disposition afin de :

- définir, le plus en amont possible, les modalités de desserte en transport en commun de l'établissement (type de desserte envisageable, localisation des arrêts, ...),
- préciser les conditions nécessaires au déploiement de nos offres (réalisation d'aménagement compatibles avec nos normes d'exploitation notamment)
- et valider les aménagements envisagés et notamment le giratoire et les arrêts qui pourraient être créés sur la RD 3.

Dans l'attente d'une sollicitation de vos services sur ce sujet, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de ma considération distinguée.

Bien à vous,


Jean-Michel LATTES
Président de Tisséo Collectivités
Vice-Président de Toulouse Métropole
1^{er} Adjoint au Maire de Toulouse